

NUMÉRO SPÉCIAL  
**COVID-19**

 **Edito du Maire**

Chères Aixoises, chers Aixois,

Depuis la mi-mars, nous vivons une situation inédite ! La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a tout bouleversé... en nous imposant ces longues semaines de confinement. Le fait que le nouveau Conseil Municipal n'ait pas encore pu être installé paraît presque anecdotique face aux difficultés que vous pouvez rencontrer. Heureusement, l'ensemble des services municipaux et des élus se sont mobilisés dès le début au service de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles, et je les en remercie. Les Adjoints ont même pris le relais du standard de la Mairie pour être constamment à votre écoute... Ce numéro exceptionnel de L'AIXE presse rend compte, en pages centrales, de ce qui a été mis en place sur notre commune afin de passer ce cap difficile.

Je tiens aussi à saluer les diverses initiatives solidaires qui ont vu le jour en complément, au sein des Quartiers ou des associations. Je rends par ailleurs hommage à toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour que les commerces de première nécessité et les services fonctionnent, avec une mention particulière pour le personnel soignant qui est en première ligne. Hasard du calendrier, la Maison de santé Pluridisciplinaire a ouvert juste à temps !



Mais cette période ne sera pas sans conséquence sur notre économie : je pense aux commerçants et aux artisans qui n'ont pu travailler, aux entreprises qui tournent au ralenti et à leurs salariés... Grâce à la volonté des acteurs économiques l'activité repart quelque peu et la sortie du confinement se profile avec toutes les interrogations qu'elle suscite.

Nous devons continuer à rester vigilants, à respecter les distances, à nous protéger et protéger les autres... L'été qui arrive sera très particulier, nous changerons inévitablement nos habitudes, mais la Commune et la Communauté de Communes, chacune en fonction de ses compétences, seront toujours là pour vous accompagner !

**Le Maire, René ARNAUD**

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les élections municipales, avec un taux historiquement faible de 45,76 % de suffrages exprimés, ont porté la liste du maire sortant gagnante.

Chaque jour qui passe, cette crise et ce confinement accroissent les inégalités et les fractures sociales. La précarité, l'isolement, que vivent certains de nos concitoyens contribuent largement à

cette situation et c'est le révélateur de toutes les incohérences, les injustices du monde actuel.

S'en préoccuper doit révéler, en tant qu'élus, notre humanité.

La transparence dans les actions communales que la mairie pilote ne doit pas être une option, et nous souhaitons être pleinement associés, encore plus aujourd'hui, à ces décisions.

# NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

## Le service public mobilisé chaque jour pour vous accompagner !

FACE À L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS QUI SÉVIT ACTUELLEMENT SUR LE TERRITOIRE, LA COMMUNE D'AIXE-SUR-VIENNE S'EST MOBILISÉE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC LOCAL, RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS ET PROTÉGER LA POPULATION.

DÈS LES PREMIÈRES ANNONCES GOUVERNEMENTALES, LA CELLULE DE CRISE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE A ÉTÉ ACTIVÉE AFIN D'ÉLABORER LES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE. CELLES-CI SONT CONTINUELLEMENT ADAPTÉES EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION.

### ETAT CIVIL

Pour faire face à l'obligation de fermeture au public de la Mairie depuis le 17 mars dernier, une **permanence téléphonique et une astreinte des agents 24h/24 et 7j/7** ont été instaurées pour assurer le traitement des missions indispensables telles que

les décès ou les naissances. Le traitement des cartes d'identité et des passeports est différé. Le cimetière, bien qu'actuellement fermé, continue d'accueillir les familles en cas de décès d'un proche.

CONTACT :

**05 55 70 77 00** (standard de la Mairie)

### ÉCOLES

Tous les établissements d'accueil des enfants sont fermés depuis le 16 mars mais la collectivité, en étroite collaboration avec l'Inspection Académique, les Directeurs d'école ainsi que le Principal du collège, a mis en place, au sein de l'école maternelle, un service d'accueil **gratuit** pour les enfants des personnels soignants

et/ou participant aux forces de sécurité intérieure. Actuellement une dizaine d'enfants fréquentent régulièrement ce service. Aucune demande n'est intervenue pour assurer le service durant le week-end ; les mercredis et durant les vacances scolaires, c'est le Pôle Jeunesse communautaire qui se mobilise.

INFOS : [www.monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19](http://www.monenfant.fr/web/guest/recensement-covid-19)

L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES POUR LA RENTRÉE 2020/2021 EST EFFECTIVE

Contactez le service Affaires Scolaires par mail : [s-gayout@mairie-aixesurvienna.fr](mailto:s-gayout@mairie-aixesurvienna.fr)

### CULTURE, SPORT & LOISIRS

Tous les équipements recevant du public sont fermés jusqu'à nouvel ordre : piscine, équipements sportifs, aires de jeux, bibliothèque, école de musique, centre culturel... mais les services continuent leurs actions à distance.

Les enseignants de l'école municipale de musique se sont investis afin de maintenir un lien musical avec l'ensemble de leurs élèves ! Appels, mails ou visio

hebdomadaires avec les familles, et pour l'harmonie municipale, la création d'un mini concert en vidéo-conférence depuis leurs lieux de confinement qui est visionnable sur le site internet de la Mairie !

Des conseils de lectures, des relais de sites internet proposant pléthore d'activités, un concours photos ou des activités sportives sont ainsi régulièrement **postés sur la page Facebook de la commune.**

CONTACT : site internet et page Facebook de la Commune

### ACTION SOCIALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) assure au quotidien le traitement de l'ensemble des situations d'urgence à caractère social. Des échanges quotidiens sont menés avec tous les partenaires sociaux afin de réaliser une analyse détaillée de chaque demande, et ainsi répondre au mieux aux besoins, tout en assurant un suivi de la situation.

Le service de portage de repas à domicile fonctionne selon un protocole très strict afin de protéger les 72 bénéficiaires et les livreurs. Compte-tenu du contexte, la demande est élevée dans ce domaine, et le service travaille en flux tendu. Aussi afin d'apporter une réponse positive, la collectivité **s'entoure des restaurateurs et commerces ambulants de la commune**, en orientant les demandes et en veillant qu'une solution soit apportée pour chaque situation.

L'ensemble des personnes recensées au registre des personnes vulnérables (registre mis en place dans les collectivités suite aux épisodes de canicule), mais aussi les personnes ayant présenté une difficulté depuis le début de la crise, **sont appelées de manière hebdomadaire.** Durant ces longues semaines d'isolement, ces appels sont un rendez-vous attendu et apprécié !

CONTACT :

**05 55 70 77 00** (standard de la Mairie)



**DURANT CETTE PÉRIODE,  
POUR TOUTE URGENCE :**

Le Maire :  
**06 81 12 01 71**

L'élu d'astreinte :  
**06 73 67 23 51**

# NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

## SERVICES TECHNIQUES

Sur le terrain, période de confinement ou non, certaines missions restent indispensables au bon fonctionnement des équipements. C'est essentiel de pouvoir maintenir des services de qualité nécessaires à la vie de tous les jours, comme le traitement des eaux usées, la tonte, l'éclairage public, le nettoyage de la voirie ou des locaux municipaux occupés.

Chaque service reste mobilisé et permet aujourd'hui d'entretenir, vérifier et réparer si nécessaire. Il s'agit d'une organisation particulière qui s'effectue au quotidien en temps réel, dans le respect des règles sanitaires.

Une astreinte est également maintenue, notamment en cas d'accident ou pour tout problème de sécurité.

## INFORMATION, COMMUNICATION

Informers les administrés des mesures mises en place (localement et à l'échelle nationale) fait également partie des actions menées par la collectivité.

**Au quotidien les supports de communication web relaient les actions et informations de la commune et de ses partenaires,** Préfecture, Région Nouvelle-Aquitaine,

Conseil Départemental, Communauté de Communes du Val de Vienne... Les initiatives solidaires sont également relayées comme pour la fabrication de masques en tissu.

La Collectivité a également sollicité les Comités de Quartier, afin qu'ils relaient les informations au sein de leurs quartiers respectifs.

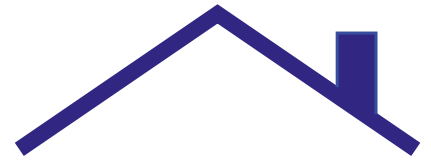
AU-DELÀ DE TOUTES LES ACTIONS CITÉES PRÉCÉDEMMENT, LA COLLECTIVITÉ A SOUHAITÉ APPORTER SON SOUTIEN À L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE :

- en obtenant une **dérogation pour le maintien d'un marché, le vendredi matin**, favorisant ainsi l'activité des producteurs locaux, dans le respect des règles sanitaires indispensables.
- en autorisant le **Secours Populaire** à distribuer en extérieur des denrées alimentaires pour les bénéficiaires du territoire.
- en distribuant des **masques** aux professionnels de santé et aux établissements tels que le Foyer Handas, la MAS, la Maison de Retraite, mais également aux commerçants, artisans et entreprises, aux aides à domicile... Au total, ce sont près de 2000 masques qui ont été distribués.
- en fabriquant des **protections en plexiglas posées à l'accueil de la Gendarmerie** d'Aixe-sur-Vienne.
- en fournissant des « **surtenues** » à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, grâce notamment à la carrosserie Deyssimoulie, à la conserverie Arnaud, à Weldom...

Et la liste n'est pas exhaustive puisque la Collectivité répond au quotidien aux sollicitations... comme dernièrement celles d'entreprises locales qui souhaitent reprendre leurs activités sur les chantiers.



Suivez l'actualité des actions sur le site  
[www.mairie-aixesurvienna.fr](http://www.mairie-aixesurvienna.fr)  
et la page Facebook  
[www.facebook.com/mairie.aixe.sur.vienne/](https://www.facebook.com/mairie.aixe.sur.vienne/)



SAUVONS DES VIES  
RESTONS  
CHEZ NOUS !



Pour toutes questions  
sur le COVID-19  
**0 800 130 000**  
ouvert 24h/24 et 7j/7

## LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères.



Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune» (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000  
(appel gratuit)